

PREMIÈRE PARTIE

PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAOON) N° DNCMP/ 50 /S /2018-2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN EXPLOITATION D'UNE SOLUTION POUR L'INFORMATISATION DU SERVICE DE LA COMPTABILITE A L'OFFICE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU BURUNDI A BUJUMBURA

Date de publication : 29/01 /2019
Date d'ouverture des offres : 18/02 /2019

1. Objet

L'Office des Transports en commun du Burundi (OTRACO en sigle) lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en exploitation d'une solution pour l'informatisation du Service de la comptabilité sont reprises à la deuxième partie de ce dossier.

Financement du marché

2. Le marché sera financé sur fonds propres de l'Office des Transports en Commun du Burundi exercice 2018-2019.

Spécifications du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (AONO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Le marché est constitué par un seul lot.

5. Le marché est à exécuter dans un délai maximum de nonante (90) jours calendaires.



Conditions de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à l'adresse indiquée au point 19 pendant les heures de services. Il peut être obtenu moyennant le paiement de cinquante mille francs burundais (BIF 50 000) à verser 50% au crédit du compte n° 03421120101-51 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi (BANCOBU) au nom de l'Office des Transports en Commun du Burundi ou à la caisse de l'OTRACO et 50% au crédit du compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Présentation de l'offre

9. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission de un million de francs burundais (BIF 1 000 000)** sous la forme de garantie bancaire. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

10. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 19 ci-dessous au plus tard le 18. / 02 / 2019. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

N.B

- Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matière sous peine de rejet.
- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Validité des offres

11. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen des formulaires types inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et les formats doivent être strictement respectés.

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.



Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 18 /02/ 2019 à 10 heures.

14. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à l'Office des Transports en Commun du Burundi, Bujumbura, Tél: **+257 22231313**; **E-mail : otraco@yahoo.com**, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 13 de l'Avis d'Appel d'Offres.

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. L'ouverture des offres aura lieu le 18 /02/2019 à 10 heures 30 min.

17. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) dans la salle des réunions de l'Office des Transports en Commun du Burundi à Bujumbura. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

18. Les exigences en matière de qualification sont:

a) Pour l'offre technique

1. Les preuves d'achat du dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
2. Une attestation originale de non redevabilité de l'INSS en cours de validité;
3. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en original ;
4. Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce qui date au plus trois (3) mois;
5. L'adresse complète suivant le modèle en annexe 5 ;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale;
7. La documentation technique de l'infrastructure et des applications proposées;
8. Un acte d'engagement rédigé suivant le modèle en annexe 9;
9. La garantie de soumission suivant le modèle en annexe 6
10. Une copie de statuts en cas de personne morale

b) Pour l'offre financière

1. L'acte de soumission rédigé suivant le modèle en annexe 1 ;
2. Le détail des prix suivant le modèle en annexe 2;
3. Le bordereau des prix unitaires rédigé suivant le cadre du bordereau des prix unitaires suivant le modèle en annexe 7;
4. Le délai d'exécution.

NB : L'absence ou la non conformité d'un de ces documents ci-haut spécifiés entraîne automatiquement le rejet de l'offre lors de l'analyse. Conformément à l'article 183 du code des marchés publics.

Adresse

19. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

**Office des Transports en Commun du Burundi
B.P 1486 Bujumbura- Burundi
Tél: +257 22 231313
E-mail: otraco@yahoo.com**

AAON° DNCMP/ 50 /S/ 2018-2019

« Offre pour la fourniture, l'installation et la mise en exploitation d'une solution pour l'informatisation du service de la comptabilité à l'Office des transports en commun du Burundi ».

A n'ouvrir qu'en séance publique du 28.02/...../2019

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DES TRANSPORTS EN
COMMUN DU BURUNDI**

Albert MANIRATUNGA

